

CHAPITRE PREMIER

LA DOCTRINE DE LA GRÂCE
DANS L'ÉCRITURE

§ I. Le sens biblique de χάρις

BIBLIOGRAPHIE

- F. BAUDRAS, art. *Grâce*, dans *Vocabulaire biblique de Von Allmen*, Delachaux et Niestlé, 1954, p. 113-114.
 P. BONNETAIN, art. *Grâce**, dans DBS, t. 3, col. 701-1319.
 R. BULTMANN, art. *ἔλεος*, etc., dans *Kittel*, t. 2, p. 475-483.
 J. GUILLET, *Thèmes bibliques**, 2^e éd., Aubier, 1954, p. 26-93.
 J. HASPECKER, *Der Begriff der Gnade im Alten Testament**, LTK, t. 4, col. 977-980.
 F. MUSSNER, *Der Begriff der Gnade im Neuen Testament**, LTK, t. 4, col. 980-984.
 E. TOBAC, art. *Grâce**, dans DAFC, t. 2, col. 324-344.
 PVI, (van Imschoot), art. *Grâce**, dans *Dict. encycl. de la Bible*, trad. du néerlandais, Brépols, 1960, col. 756-761.
*Vocabulaire de Théologie Biblique**, publié sous la direction de X. LÉON-DUFOUR, etc., Éd. du Cerf, 1962.

Dans le vocabulaire de la théologie scolastique, la « grâce » désigne une réalité créée, surnaturelle, intérieure à l'homme. Elle transforme, élève, divinise son être et son activité. Ce sens de χάρις n'est pas étranger à l'Écriture. Mais il n'y apparaît pas au premier plan. La χάρις biblique désigne avant tout une attitude personnelle de Dieu à l'égard de l'homme. Elle est la faveur gratuite et miséricordieuse de Dieu en Jésus-Christ à l'égard des hommes pécheurs.

Le sens premier de χάρις (de la racine « χαρ », briller, d'où l'idée de joie) est le charme de la beauté, d'où l'on passe à ceux de faveur, de bienfait et de reconnaissance. On retrouve ces diverses significations dans le langage religieux de l'hellénisme.

Cependant, le mot χάρις, dans le Nouveau Testament, n'est pas directement emprunté au grec profane ou religieux. Il vient de la Septante où il est la traduction ordinaire de « bén ». La racine « banan » signifie

« regarder en se penchant », « incliner le regard ». L'idée première de « bén » semble être celle de faveur, avec une nuance particulière de gratuité. C'est un terme du langage de la cour royale. Tout naturellement il s'appliquera à Dieu.

Assez fréquent dans le Pentateuque et les livres historiques, *bén* y désigne la faveur, soit des hommes, soit de Dieu. Noé trouva grâce aux yeux de Dieu (*Gen.*, 6, 8). Moïse désire jouir de la faveur de Dieu (*Ex.*, 3, 21; 11, 3; 33, 12-17). Dans les Proverbes, le sens prédominant semble être le charme de la beauté (1, 9; 3, 22, etc.). Des six emplois du livre de la Sagesse (3, 14; 8, 21; 14, 26; 18, 2; 3, 9; 4, 15), on retiendra surtout les deux derniers. Χάρις y est associé à ἔλεος; c'est la bonté gratuite de Dieu pour les élus dans la vie future. Le sens, intéressant plus directement la théologie de la grâce, est celui de faveur de Dieu se manifestant par ses bienfaits. *Hén* ne fait pas partie du vocabulaire des prophètes et des psaumes. Pour exprimer la bienveillance de Dieu envers Israël, ils ont fait usage d'un autre vocabulaire, de contenu religieux plus riche que *bén* : justice et jugement (*šèdèq* et *michpaq*); vérité et fidélité (*'èmet* souvent uni à *šèdèq*); bonté et tendresse (*hèsèd* et *rahamim*); bonté et vérité (*hèsèd* et *'èmet*). On retrouvera ces thèmes dans le Nouveau Testament; mais ils y sont presque complètement remplacés par ἀγάπη (saint Jean) et χάρις (saint Paul).

Χάρις est rare dans les évangiles. Il est entièrement absent de Matthieu et de Marc. On le trouve huit fois dans l'évangile de Luc et dix-sept fois dans les Actes. Chez saint Jean, χάρις revient trois fois dans le Prologue. Il semble bien que le terme ait été introduit dans la langue chrétienne par saint Paul.

Dans saint Luc on rencontre seulement quatre emplois significatifs (1, 28, 30; 2, 40, 52). Χάρις y a le sens habituel de la Septante. C'est la faveur de Dieu reposant sur Jésus et Marie.

L'emploi de χάρις, dans saint Paul, est deux fois plus considérable (plus d'une centaine de fois) que dans les autres écrits néo-testamentaires réunis, y compris l'épître aux Hébreux. Le sens du mot est assez varié : charme, amabilité (*Col.*, 4, 6), reconnaissance (*I Cor.*, 10, 30, etc.), bienfait (*II Cor.*, 8, 1 sq.), charisme (*Rom.*, 12, 6; *Eph.*, 4, 7), apostolat (*I Cor.*, 3, 10, etc.).

Mais la signification fondamentale de χάρις, chez saint Paul, est la faveur gratuite du Père et de son Christ, l'amour miséricordieux du Père qui, dans le Christ, pardonne au pécheur et le comble de ses bienfaits. Saint Paul emploie toujours χάρις au singulier. Au fond, pour lui, il n'y a qu'une Grâce : la bienveillance de Dieu qui nous donne le Christ;

il n'y a qu'un Don, le don de Lui-même dans le Christ, (les souhaits du début et de la conclusion des épîtres. — Grâce du Père, *II Thess.*, 1, 12; 2, 16; *I Cor.*, 1, 4; 15, 10; *II Cor.*, 1, 12; 4, 15; 6, 1; *Gal.*, 1, 15; 2, 21; *Rom.*, 3, 24; 4, 4, 16; 5, 15, 20, 21; 6, 1; *Eph.*, 1, 6, 7; 2, 4-8; *Col.*, 1, 6; *I Tim.*, 1, 14; *II Tim.*, 1, 9-12; *Tit.*, 2, 11-14; grâce du Christ, *II Cor.*, 8, 9; 12, 9; *Rom.*, 5, 15; *II Tim.*, 2, 1; *Tit.*, 3, 7).

Notons seulement quelques versets plus significatifs. La grâce de Dieu, sa bonté, source de tout bienfait, est au principe de la faveur, de la bienveillance du Christ, médiateur pour les hommes (*Rom.*, 5, 15). La prédestination à la filiation adoptive a eu lieu en vue de la louange de la magnificence de la grâce, de la faveur gratuite du Père. Elle se manifeste dans la rédemption des péchés (*Eph.*, 1, 5-7). Ἐλεος ἀγάπη, χάρις salvatrice désignent la même attitude primordiale de Dieu à notre égard. Notre résurrection et notre ascension dans les cieux sont la révélation des trésors inouïs de la bonté de Dieu (*Eph.*, 2, 4-8). La Rédemption ou l'Évangile est la manifestation du dessein gracieux et éternel de Dieu, son entrée dans l'histoire (*II Tim.*, 1, 8-10). Le Christ est la manifestation de la grâce σωτήριος, salvatrice, de la bonté du Père (*Tit.*, 2, 11; cf. *ibid.*, 3, 4-8).

On le voit, le sens primordial de la χάρις paulinienne est la faveur, la bienveillance, l'amour de Dieu se manifestant dans la mort et la résurrection du Christ. C'est parce que Dieu, éternellement et gratuitement, nous aime, qu'Il nous donne son Fils. Χάρις souligne la gratuité de cette attitude de Dieu et de ce Don. La grâce est avant tout l'acte gracieux, non motivé, d'un Sujet, la complaisance d'une Personne, celle du Père et du Christ, pour les pécheurs. L'initiative divine est absolument gratuite, non en ce sens que Dieu n'attendrait rien de nous en retour de son amour, mais parce que nous n'avons aucun titre ou mérite quelconque à l'égard de cet amour. Créatures et pécheurs, tous les hommes en sont également indignes. Le premier don de l'amour de Dieu, c'est le Christ, c'est Dieu lui-même se donnant à nous dans le Christ. La grâce, c'est d'abord Dieu, se donnant Lui-même aux hommes.

Cependant la notion de χάρις chez saint Paul ne signifie pas uniquement la Grâce créée. Elle tend à s'identifier parfois à la justice intérieure à l'homme et elle contient par le fait même l'amorce de l'aspect créé de la grâce (*Rom.*, 5, 1-2, 17), de cette *gratia creata*, principalement envisagée par la théologie posttridentine.

Dans les Actes, prédomine le sens paulinien de χάρις (6, 8; 11, 23; 13, 43; 14, 3, 26; 15, 11, 40; 18, 27; 20, 24, 32). « Le plus souvent, χάρις garde un sens assez particulier, qu'on dirait propre aux Actes. Il désigne

d'une façon générale l'œuvre que Dieu vient accomplir dans le monde, et qui manifeste sa générosité et sa puissance. Là même où l'association de χάρις et de δόναμις n'est pas formelle, le contexte donne au mot une note de puissance très accusée. Si bien que χάρις finit par désigner l'Évangile lui-même, la religion nouvelle, témoignage suprême de la générosité sans limites de Dieu¹. »

L'expression « grâce et vérité » de saint Jean (1, 14-17) rappelle très probablement celle de « grâce (amour) et fidélité » dans la révélation que Dieu fait de lui-même à Moïse (*Ex.*, 34, 6). De cet amour et de cette vérité-fidélité, le Verbe incarné est la manifestation définitive dans l'histoire. Mais la vérité johannique dit sans doute plus que la fidélité de Dieu à ses promesses. Elle n'est pas seulement le fondement d'une confiance inébranlable en la bonté de Dieu, en sa loyauté, elle est une lumière, la révélation de l'être même et du dessein de Dieu.

Conclusion : Bien que χάρις ait pour sens fondamental la bienveillance gratuite de Dieu en Jésus-Christ, ce terme manifeste déjà chez saint Paul une tendance à désigner aussi l'effet de cette bienveillance en l'homme, la justice intérieure. Contre les protestants, le Concile de Trente enseignera que la grâce de la justification est inhérente au cœur des croyants et qu'elle n'est pas seulement la faveur de Dieu. Mais il n'entend pas nier qu'elle soit aussi et d'abord faveur de Dieu. A cet égard, la notion scripturaire de χάρις a une importance capitale pour la réflexion théologique. La *gratia creata*, pour nécessaire qu'elle soit, n'est pas la chose principale. Même comme Don de Dieu intérieurement communiqué à l'homme, la grâce est avant tout Dieu lui-même, en tant que, Bienveillance gratuite, il se donne immédiatement à l'homme pécheur en Jésus-Christ.

La grâce n'est donc pas d'abord une entité ontologique en l'homme, elle est avant tout quelque chose de radicalement et totalement personnel. C'est Dieu lui-même qui est la Grâce, qui est gracieux. Être en état de grâce, c'est être l'objet de sa faveur, de sa bienveillance. Parce que l'homme est l'objet de cette Bienveillance, il est intérieurement transformé. Χάρις exprimant l'aspect personnel de la grâce, il en manifeste par le fait même le caractère théocentrique, trinitaire et christologique. Et comme la grâce de Dieu en Jésus-Christ n'agit pas dans les individus comme tels, mais en tant qu'ils font partie de la communauté, la grâce est essentiellement une réalité ecclésiale.

¹ J. GUILLET, *Thèmes bibliques*, p. 28.